

M. le préfet de police vient de rendre une ordonnance qui prolonge jusqu'au 1.er juillet prochain les tarifs réduits pour le transport des céréales sur le chemin de fer du Nord.

C'est le dimanche 1.er mars, que la société royale d'horticulture et de botanique de Gand doit ouvrir son 107.º concours de fleurs et sa quatrième grande exposition universelle des produits de l'horticulture et des objets d'art qui y ont rapport. Tous les amateurs et horticulteurs de la Belgique et de l'étranger seront admis à prendre part à ce concours, dans lequel il sera décerné 108 médailles dont 18 en or, 19 en vermeil et 71 en argent dans les 49 concours différents proposés par le programme; ce sera une magnifique fête florale, comme la ville de Gand seule sait les donner. A cette occasion, la société a décidé que ces récompenses seraient décernées par un jury spécial, composé de 100 membres choisis par elle, parmi les notabilités horticoles de tous les pays; la ville d'Arras y sera représentée par un de ses membres: M. Henri Demay, qui a été désigné pour prendre part aux travaux de ce jury.

Si les lignes suivantes, que nous empruntons à Boston Journal, ne sont pas exagérées, il n'y a pas lieu de craindre que le fer vienne à manquer de sitôt. Ce journal dit en effet que, d'après une carte géologique du Missouri, récemment dressée, cet Etat, qui est un de ceux qui produisent le moins de fer, fournit encore assez de minerai de la meilleure qualité, à quelques milles de Pilot Knob et des montagnes ferrugineuses, au-dessus de la surface des vallées, pour donner annuellement, pendant deux cents ans au moins, cent millions de tonnes de fer manufacturé.

Et pour travailler cette quantité, pour ainsi dire inépuisable, de minerai, on peut aussi extraire chaque année, du seul Etat du Missouri, pendant plus de mille ans, cent millions de tonnes d'excellent charbon.

Si nous ajoutons à cela les ressources immenses en fer et en charbon de la Pensylvanie, du Maryland, de la Virginie, du Kentucky, du Tennessee, de l'Ohio et d'autres Etats, on voit qu'on peut espérer pour longtemps une bonne exploitation minière.

Beaucoup d'ex-voto dédiés à Sainte-Geneviève sont suspendus aux murailles de la magnifique chapelle consacrée à la sainte dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont, qui vient d'acquiescer une si triste célébrité.

L'un d'eux a été offert récemment par un capitaine de la garde impériale, dont l'histoire est des plus touchantes.

Au moment de l'assaut de Sébastopol, cet officier, en montant à la tour Malakoff au milieu des balles et de la mitraille, à la tête de sa compagnie, prononça un vœu à Sainte-Geneviève. Au même instant, une effroyable explosion éclata autour de lui; toute sa compagnie disparut et fut mise en pièces. Il resta presque seul debout, et échappa miraculeusement à la mort avec un sous-officier et quatre ou cinq hommes. Son premier soin, à son retour de Crimée, a été de se rendre à l'église où est le tombeau de la sainte, et d'offrir à celle qu'il avait invoquée et à l'intercession de laquelle il attribuait son salut, un hommage digne d'elle — sa croix d'honneur! Elle est suspendue au-dessus de l'autel! (Voix de la vérité).

Et la bonne dame s'agitait, ouvrait les armoires, cherchait ses flacons de sels, versait à boire, et accablait la jeune femme des soins les plus empressés.

Mademoiselle Manette s'aperçut que toute observation serait déplacée, et elle se disposa, quoique à contre-cœur, à se rendre dans le taudis de la voisine pour en retirer la petite mendicante, comme elle l'avait toujours nommée.

La mère et la fille, rassurées par les bontés de madame Losier, qui avait essuyé leurs larmes, se mirent à table. La jeune femme ne voulut rien prendre qu'après avoir vu les premiers besoins de sa fille apaisés et satisfaits.

Puis l'inconnue fit à madame Losier l'histoire de son infortune; histoire simple, touchante et courte, comme la péripétie de tout drame réel et vivant.

Madame Lemièrre, ouvrière en robes, avait épousé d'inclination un jeune artisan honnête et industrieux qui travaillait dans une usine. Pendant cinq années le petit ménage, assise de la paix et de l'amour, allait en prospérant; les économies de Lemièrre venaient de lui permettre d'établir une boutique de coutellerie à son compte, et il allait commencer son humble exploitation, lorsqu'il fut atteint d'un mal qui provenait d'un excès de fatigue. L'infortuné languit pendant près d'une année, absorbant peu à peu dans les besoins de sa maladie toute sa petite fortune; puis il expira dans une mansarde entre les bras de sa femme ruinée.

Madame Lemièrre, épuisée de regrets et de douleur, essaya de résister au désespoir; elle voulut se conserver pour sa chère petite Marie, seul gage d'une tendresse qui ne s'était jamais démentie. Mais la santé de la pauvre mère s'était perdue dans les soins qu'elle avait prodigués

Un jeune guerrier, de notre armée d'Orient, qui s'est trouvé aux plus chaudes journées de cette guerre gigantesque, vient d'entrer au noviciat des RR. PP. Dominicains de France. Héros de l'Alma, de Baïdar et d'Inkermann, il était à l'assaut de la tour Malakoff et à vu tomber autour de lui, sous la mitraille des Russes, des centaines de ses compagnons d'armes. De toute sa compagnie, sept seulement ont échappé au carnage; il est du nombre. Il a rapporté d'Orient des habits percés de balles, de pierres lancées par les boulets, d'éclats d'obus, de projectiles de toute espèce, et il est sans blessure. Il a voulu consacrer à Dieu le reste d'une vie providentiellement conservée; sous un habit non moins illustre que celui qu'il vient de quitter et sur lequel brillait la croix des braves, il servira la religion, comme il a servi la patrie, en héros et en chrétien.

Pour toute la chronique locale, J. RENOUX.

Nouvelles & Faits divers.

On ne comprend vraiment pas la maladresse avec laquelle certains individus, quand ils sont en perspective de quelque héritage avunculaire, s'en vont proclamant partout ce qu'ils appellent leurs espérances. La principale de ces espérances ne consiste-t-elle pas, en effet, à voir le cher oncle mourir le plus tôt possible, et celui-ci ne peut-il pas, d'un trait de plume, transformer l'héritier présomptif en héritier présomptueux? Il serait donc au moins prudent, ce nous semble, d'être un peu plus circonspect, et de classer ces espérances-là au chapitre des espérances secrètes, des bénéfices aléatoires.

Dans une petite ville des environs de Paris, et chez le principal notaire de l'endroit, est employé en qualité de second clerc le nommé Stanislas B., âgé de 25 ans. Quoique ne possédant absolument rien que sa place, le clerc de notaire passait généralement dans la ville comme un parti fort avantageux, et lui-même renchérissait encore sur l'opinion générale, et balançait pour se choisir une épouse, même dans les familles les mieux posées. C'est qu'il y avait dans le pays un certain sieur Binet, ancien marchand de bestiaux, oncle du jeune homme, et dont celui-ci devait être l'unique héritier.

Mais au lieu d'attendre patiemment, comme la bienséance l'exige, la venue de cet héritage, M. Stanislas B., faisait par avance valoir ses espérances à chaque instant et s'en servait comme de valeurs ayant cours. Formait-il un projet, il en remettait l'exécution à la mort de son oncle Binet; empruntait-il de l'argent, avait-il une note qu'il ne pouvait payer, il promettait de s'acquitter à la mort de l'oncle Binet, et nous laissons à juger si l'oncle Binet, auquel on rapportait scrupuleusement tout cela, était satisfait de voir escompter ainsi l'époque de son décès: « Le bon Dieu devrait bien faire aux neveux la force de rendre leurs oncles éternels, » disait le rentier chaque fois qu'on lui rapportait quelque-une de ces outrecuidances. Mais le bon Dieu, au lieu de se prêter à la plaisanterie, fit mourir le bonhomme au mois de décembre dernier.

Aussitôt après le décès, M. Stanislas s'empressa, comme bien on pense, de se rendre à la maison mortuaire, et commença par vouloir trancher du maître; mais il est singulièrement déconcerté quand il voit son propre patron lui montrer un testament qui instituait légataire universelle du défunt une demoiselle Françoise

à son mari; la douleur et l'inquiétude achevèrent de l'abattre. Le travail lui devint de jour en jour plus pénible, les besoins arrivèrent et la traînèrent à la porte de madame Losier, dont elle avait deviné la sympathie miséricordieuse.

Lorsque la veuve de l'industriel eut donné à la veuve de l'ouvrier les secours qu'exigeaient les besoins du moment, on parla de l'avenir. Madame Losier proposa à madame Lemièrre de la recevoir chez elle comme ouvrière à la journée, en lui offrant la table et une légère rétribution; puis, elle annonça que son intention était, en outre, d'envoyer Marie dans une école voisine, afin qu'elle y reçût la première instruction.

Cet acte de bienfaisance, quoique assez modeste en lui-même, était, relativement à la condition de madame Losier, l'héroïsme de la charité; car ses rentes ne dépassaient pas trois mille cinq cents francs, et comme les dépenses de sa maison étaient scrupuleusement réglées sur cet avoir, il fallait, pour parer au nouvel excédant de charges, faire sur certains articles du budget des diminutions qui constituaient pour la rentière de véritables sacrifices.

Madame Losier avait encore un mérite de plus. S'imposer des privations pour satisfaire aux exigences de son bon cœur n'était pas là sa principale affaire; l'excellente femme y réfléchissait à peine; mais elle pensait avec terreur aux aigres observations que lui ménageait sa gouvernante. Elle avait entrevu la pantomime par laquelle mademoiselle Manette exprimait son étonnement et son indignation, et elle s'attendait à une scène dans toutes les règles.

Car mademoiselle Manette, comme toutes les servantes gâtées, tyrannisait sa maîtresse; mais comme l'usurpation de cette omnipotence avait pour résultat le repos et le bien-être de madame

R..., pauvre servante d'auberge avec laquelle le jeune homme avait eu jadis des relations dont les résultats avaient été la naissance d'une petite fille. Dès qu'il eut connaissance de ces dispositions, M. Stanislas pense que son oncle a voulu tout bonnement lui faire réparer ses torts envers la domestique, et bien que son orgueil en soit grandement mortifié, il lui offre sa main, que l'héritière s'empressa d'accepter.

Les bans furent donc publiés; tout fut préparé pour cette union, et l'on se disposait avant-hier matin à se rendre à la mairie, quand le notaire, patron du sieur Stanislas, se présente de nouveau et remet à la future une lettre de l'oncle Binet portant cette suscription: « Pour être remise à la demoiselle Françoise R..., au moment de partir pour la mairie, si, comme je le suppose, elle consent à épouser mon neveu; cette lettre devra être lue à haute voix, en présence de mon notaire et de toute l'assemblée. »

Aussitôt on procède à l'ouverture de la mystérieuse missive, dont chacun s'apprête à écouter la lecture chapeau bas, et l'on est tout étonné de voir que ce n'est qu'un appendice au testament, conçu en ces termes:

« Art. 11 et dernier. Si la demoiselle Françoise a promis d'épouser M. Stanislas B..., je la somme de retirer sa parole, faute de quoi toutes les dispositions précédentes seraient annulées et mes biens donnés à l'hospice des-vieillards; je n'ai été que pendant trop longtemps considéré comme une tire-lire, que mon neveu et ses créanciers désiraient voir se briser pour en partager le contenu! »

Inutile d'ajouter que la mariée préféra renoncer à son époux et garder ses écus, et que M. Stanislas trouva de très-mauvais goût cette posthume facétie de son oncle Binet.

On lit dans la Gazette des Tribunaux: « La rue Neuve-Breda vient d'être le théâtre d'un crime commis dans des circonstances extraordinaires.

Dans la maison portant le numéro 29 de cette rue, au quatrième étage, demeurait depuis assez longtemps la demoiselle Jehan, âgée aujourd'hui de 27 à 28 ans, lingère. Elle occupait un petit appartement composé de quatre pièces, une entrée, une cuisine, un cabinet vitré et une chambre à coucher au fond. Hier, vers midi, elle se trouvait seule, lorsqu'elle entendit frapper à sa porte; elle s'empressa d'aller ouvrir, et elle se trouva en présence d'un jeune homme de 24 à 25 ans, très-proprement vêtu. « Madame, lui dit ce dernier, je suis chargé par la préfecture de la Seine du recensement de la population et de la constatation de l'état de sécurité et de salubrité des logements. Je viens chez vous pour remplir ma mission. Veuillez m'en faciliter les moyens. »

La demoiselle Jehan s'empressa d'introduire cet inconnu, qui s'informa du prix de la location et s'occupa immédiatement de l'examen des localités, en commençant par la cuisine. « Cette cuisine est bien petite, dit-il, on pourrait y être asphyxié; il faudra que votre propriétaire fasse augmenter le dégagement de l'air. Cette entrée n'est pas suffisamment éclairée et ce cabinet n'est pas assez aéré. Voyons maintenant votre chambre... elle est assez grande et surtout très-bien meublée. Mais ce plafond menace ruine; remarquez-vous ces fissures? D'un moment à l'autre, il peut s'érouler sur vous. Je ne puis tolérer cet état de choses, et je vais faire immédiatement un rapport pour signaler la négligence ou l'incurie de votre propriétaire, qui sera bien forcé de faire sans délai toutes les réparations nécessaires. »

Cet homme alla aussitôt placer son chapeau sur un meuble, et revint près de la demoiselle Jehan avec une feuille de papier blanc à la main

Losier, celle-ci laissait faire sa servante et s'abandonnait docement à cette seconde providence qui, moyennant cent écus par an, le café, le vin et une confiance illimitée, l'environnait de ces mille petits soins, qui, à soixante ans passés, constituent pour un célibataire le *neq plus ultra* de la félicité dans ce monde.

Aussi, toutes les fois que Mademoiselle Manette, dans les rares discussions qui s'élevaient entre elle et sa maîtresse, parlait de son pays et du désir qu'elle éprouvait d'aller y terminer ses jours, madame Losier frémissait à l'idée de ce terrible abandon. Elle pensait à son lit, dont le degré d'inclinaison était toujours soigneusement observé, à son diner tous les jours à la même heure, et à maint autre objet d'utilité première, dont le département était exclusivement confié aux soins intelligents de l'habille ménagère; et madame Losier se résignait à la tutelle de sa gouvernante.

De son côté, mademoiselle Manette avait des vœux qui ne tendaient nullement à une retraite anticipée dans les lieux qui l'avaient vu naître. Elle voulait que cette retraite se fit à l'ombre de quelques bonnes rentes provenant de l'héritage de madame Losier, qui, n'ayant ni parents ni amis, lui avait fait pressentir de favorables dispositions à cet égard.

Or, les deux intruses dont s'affublait la vénérable matrone excitaient au plus haut degré les appréhensions de la servante.

Lorsque madame Lemièrre et sa fille se furent retirées en complant leur bienfaitrice des plus tendres bénédictions, madame Losier, encore délicieusement émue des touchants témoignages de leur reconnaissance, essaya ses yeux mouillés de larmes; puis elle s'enfonça d'une façon résolue dans son fauteuil, en s'apprêtant à soutenir

gauche. Il tenait la main droite cachée sous le revers de sa redingote et semblait chercher quelque chose dans sa poche, sans proférer une parole. Presque au même instant, et sans rompre le silence, cet individu, dégageant son bras droit, porta à la demoiselle Jehan, en pleine poitrine, un coup qui la fit chanceler. Effrayée par cette brusque attaque, cette dernière, rassemblant ses forces, se sauva jusqu'à la porte de sortie, qu'elle put ouvrir; elle appela une de ses voisines, qui s'empressa d'accourir et qui l'interrogea sur son effroi. « C'est, répondit-elle, ce monsieur du recensement qui vient de me donner un coup de poing qui me fait bien mal. »

En ce moment, l'inconnu se présenta nu-tête à la porte, poussa brutalement la demoiselle Jehan sur sa voisine pour se faire livrer un passage, et, profitant du trouble de ces deux femmes, s'engagea dans l'escalier, qu'il descendit quatre à quatre. Il parvint ainsi à s'échapper sans avoir été inquiété par personne. Pendant qu'il effectuait sa retraite, la demoiselle Jehan s'apercevait que ses vêtements étaient tout ensanglantés; elle porta la main à sa poitrine et saisit le manche d'un couteau droit à la lame fixe, qui avait pénétré dans les chairs à quatre ou cinq centimètres de profondeur, au-dessous du sein gauche, et était resté engagé dans la blessure. La victime eut assez de force pour enlever l'arme; mais, presque au même instant, épuisée par la perte de son sang, qui s'échappait en abondance, elle s'affaissa et tomba sans connaissance.

Deux médecins vinrent en toute hâte lui donner les secours de l'art et parvinrent à lui rendre peu à peu l'usage du sentiment et lui permettre de faire connaître les diverses circonstances que nous venons de raconter. Le commissaire de police de la section et le chef du service de sûreté n'ont pas tardé à arriver sur les lieux, et ils ont commencé immédiatement une enquête sur ce crime, qui a causé une profonde sensation dans le quartier. Le chapeau de l'assassin laissé dans la chambre de la victime et le couteau, ont été saisis pour servir de pièces à conviction. On suppose que cette tentative d'assassinat a été déterminée par une pensée de vol qui n'a pu être réalisée, grâce à la prompte intervention de la voisine. Surpris ainsi pendant la perpétration du crime, l'assassin n'aurait plus songer qu'à se sauver, sans avoir même eu le temps de s'emparer d'une montre d'or et d'autres bijoux placés en évidence sur la cheminée et qui ont été retrouvés à la même place. Quelques jours auparavant, un individu dont le signalement se rapporte à celui du meurtrier, s'était présenté chez une dame qui demore également dans la même maison, en qualité d'employé au recensement. Cette dame, qui venait de toucher une somme importante à la Banque, conçut quelques craintes et elle chercha à ajourner le prétendu recensement; comme dans les premiers renseignements elle avait annoncé qu'elle avait une fille de douze à treize ans, cet individu, croyant sans doute que cette enfant était dans l'appartement, s'empressa d'accepter la proposition d'ajournement, et il se retira. En présence de ces faits, le public doit se tenir en garde et ne pas oublier que les agents de l'autorité peuvent toujours justifier de leur qualité. »

Une cérémonie religieuse avait lieu ces jours derniers à S.-Etienne-du-Mont. La quête était faite au profit d'une œuvre charitable par des dames appartenant à la haute société. Tout à coup l'une de ces dames, placée près de l'une des portes qui s'ouvrent sous le porche, jeta un grand cri. Un individu, qui s'était approché comme pour déposer son offrande, lui avait arraché des mains l'aumônière contenant une somme assez importante et s'était élancé hors

dignement l'assaut ce mademoiselle Manette.

Mais mademoiselle Manette, qui avait compris à l'air du bureau la détermination de l'autorité supérieure, céda prudemment à l'orage, et se laissant entraîner par le torrent des circonstances, elle félicita d'un air aigre doux madame Losier sur sa bienfaisance, n'entra dans aucun détail sur les réductions à pratiquer, et fit, comme on dit, bonne mine à mauvais jeu, tout en jurant *in petto* la perte des nouvelles venues, et se promettant d'obtenir par la ruse les résultats qu'elle n'avait pas osé demander à la violence.

Madame Losier, charmée de cette mansuétude inespérée, se livra tout entière à la satisfaction si pure que laisse une bonne œuvre, et la conscience d'être utile à l'humanité.

Toutefois il était écrit que la petite Marie serait une pierre d'achoppement jetée sur le chemin de la gouvernante, et que les préventions de mademoiselle Manette contre les deux pauvresses inconnues se justifieraient un jour par la privation, ou du moins par le partage de sa haute influence.

La santé de madame Lemièrre avait paru céder à l'impulsion d'un meilleur régime alimentaire et du calme de l'âme; elle avait repris quelques forces et semblait renaitre à la vie; mais cette amélioration trop rapide dans les organes épuisés de la pauvre femme ressemblait à la dernière lueur d'une lampe qui va s'éteindre. La misère et le désespoir avaient déjà consommé leur ouvrage, lorsque les soins bienfaisants de madame Losier essayèrent de leur arracher cette proie. La pauvre veuve du malheureux artisan, se sentit bientôt mourir et fit appeler sa généreuse protectrice. STEPHEN DE LA MADELAINE.

(La suite au prochain numéro).

de l'église Saint-Etienne du Mont et condamnèrent le coup de poing.

Après position — On énorme heureux d'appro Angleterre

Un Be de Bruy du chef veur de d'honor soutient Son nier, en appela d premier triote av deux de condam quitter,

— Vo veau sy ont ado On sa fourniss les quin le fer h solide. S crier, la s'étale d craindre pon, d l'est pas Il y a aristocr trouvaît était d coup tra mal attanait de fait gran fort heu pour un manifest ments d nés avec quables plus amp mées d u poussa l dames :

Mais c'est qu peine ava parquet l'appareil à marché debout d nouir qu son jupon ture et de la tête r d'un effet part des chés de donnèren revenir la fait les se

— La ment à la que cet h dans un collection outils, c vrière. Ce gouverne Arts-et-M Les s classes la profond s de l'illust nom à ur tes : son étoffes fa toire, ses les chaîn et ses cél une répu M. le n et des tra sel de pe rial des A à la pens corder l pour le m Le regi les jours les burea et-Métier

— Une époque es obscur pa est parven de plusieurs on avait c tres, il a port du di